



Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 13 mars 2024

Tarifs en restauration

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation et particulièrement son article R 822-16,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération du conseil d'administration du 13 décembre 2022, Tarifs en restauration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs lors de la séance du conseil d'administration du 13 mars 2024 ainsi que les échanges en séance,

DECIDE

Article un :

Le conseil d'administration fixe le tarif de vente d'un ustensile multi-usages en acier inoxydable fourchette, cuillère, couteau appelé Georgette à 5,20 € TTC et celui de l'étui associé à 2,20€ TTC.

Article deux :

Le conseil d'administration valide l'augmentation du prix du repas de 5%, soit un montant de 8,6415 euros HT et 9,5056 euros TTC.

Cette augmentation sera applicable à compter du 1er avril 2024 pour les repas des personnels ainsi que des extérieurs hors convention et au renouvellement des conventions en cours.

Article trois :

Le conseil d'administration valide la décomposition du prix du repas pour les personnels du Crous de la façon suivante :

- un montant inchangé de 3,30 euros TTC (3,00 euros HT) payé par l'agent, dont l'indice inférieur à l'indice fixé par circulaire ministérielle,
- un montant inchangé de 6,50 euros TTC (5,91 euros HT) payé par l'agent, dont l'indice est supérieur à l'indice fixé par circulaire ministérielle.
- une prise en charge au titre de la prestation interministérielle d'action sociale qui varie selon l'indice de l'agent,
- une prise en charge au titre de l'action sociale spécifique de l'établissement qui varie selon l'indice de l'agent.

Fait à Nice, le 13 mars 2024

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Bernard BEIGNIER

Représenté par la Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Fabienne BLAISE

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 22
Membres présents : 16	Contre : 0
Membres représentés : 7	Abstention : 1
Votants : 23	